



Le Dictionnaire du Musulman

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La définition

Du mot :

« Coutume »

Ecrit et traduit par : Ilyas abou Roumayssa



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

## A) La définition du mot ourf

### • La définition dans la langue arabe

L'origine du mot *ourf* (عُرْف) vient des trois lettres : 'ayn (ع), ra (ر), fa (ف) qui forment le verbe 'arafa (عَرَفَ) qui possède deux sens :

- Comprendre une chose
- Suivre quelque chose <sup>1</sup>

### • La définition dans La jargon islamique

Il s'agit d'une chose qui s'est installée chez un groupe de personne. Cette pratique doit venir de la raison. C'est-à-dire que ce groupe de gens a adopté une pratique suggérée par la raison, jusqu'à ce qu'elle devienne naturelle chez eux.<sup>2</sup>

Exemple :

**Le fait d'établir un ou deux jours de repos aux gens qui travaillent ou de donner une semaine libre aux étudiants avant leurs examens.**

### • La différence entre le ourf (coutumes) et les 'adaat (habitudes)

L'origine du mot 'aada (عَادَة) vient des trois lettres : 'ayn (ع), waw (و), dal (د) qui forment le verbe 'aada (عَادَ) qui signifie la répétition d'une chose.

Dans le jargon islamique, il s'agit d'une chose qui se répète chez un groupe de gens sans qu'il y ait un rapport avec la raison.



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

## Exemple :

Dans les pays du golfe, il est d'habitude de mettre sur la tête le 'iqal. Les gens se sont mis à mettre cela sur la tête jusqu'à ce que cela devienne une habitude chez eux.

Dans les pays du Maghreb, les gens mettent le tarbouch. Le kofia quant à lui est un chapeau mit par les comoriens.

## En résumé :

*La différence entre le ourf et la 'aada est la raison.*

*Le ourf est une habitude qui est venue par la raison. Si on demande « pourquoi les gens font cela », il est possible de répondre de façon raisonnable.*

## Exemple :

**Pourquoi les gens prennent deux jours de la semaine pour ne pas travailler ? Nous pouvons dire :**

**« Dans certains pays les gens travaillent toute la journée. Il faut donc qu'ils se reposent afin qu'ils puissent rester performants au travail. »**

**On laisse également une semaine sans cours aux étudiants afin qu'ils puissent réviser et préparer leurs examens.**

Il s'agit donc de choses que tout douer de raison peut comprendre aisément.

Quant à la 'aada elle ne s'explique pas par la raison. Si nous demandons pourquoi certains portent le qamis, d'autre le bournous ou le boubou ? Nous ne pouvons répondre uniquement : « cela fait partie de leurs habitudes » .<sup>3</sup>



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

## Remarque :

*Il est important de savoir que certains savants ne font pas la différence entre ourf et 'aada et utilisent les deux mots pour le même sens.*

## B) Les catégories de ourf

Les savants divisent le ourf en plusieurs catégories différentes en fonction du thème abordé ou leur objet d'étude.

Parmi ces catégories il y a :

### • **Le ourf général et spécifique**

- **Le ourf général** : il s'agit d'une chose pratiquée par la grande majorité des gens à travers le monde. Et cela a toutes les époques. Comme fait de s'habiller ou de se marier.
- **Le ourf spécifique** : il s'agit d'une chose pratiquée par un groupe de personne ou dans un endroit. Comme le fait de fait de faire la sieste l'après-midi dans les endroits chaud.

### • **Le ourf de la parole et le ourf des actes**

- **Le ourf de la parole** : lorsqu'un groupe de gens utilisent un mot qui n'est pas son sens premier ou qui a carrément un autre sens.



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

## Exemple :

- **Le mot 'afiya dans la langue arabe signifie santé. Il est fréquent que les gens du golfe disent pour vous dire merci ( الله يعطيك العافية) qui signifient : qu'Allah te donne la santé. Cependant le mot 'afia au Maghreb signifie « feu ».**

Certains Arabes qualifient une chose de négative par son contraire dans l'espoir qu'elle devienne bonne. Le feu est un bienfait d'Allah mas il peut être dévastateur et destructeur. Ils ont donc appelé le feu « 'aafia » (santé) dans l'espoir qu'il soit bénéfique et non néfaste. Avec le temps l'appellation 'afia est restée pour désigner le feu dans cette région.

- **Dans certains endroits le poisson est appelé « viande » et dans d'autres endroits personne ne dit qu'il achète de la viande lorsqu'il achète du poisson.**
- **Le ourf dans les actes** : lorsqu'un groupe de personne se met d'accord sur un acte. Comme le fait de ne pas travailler le jour du vendredi dans certains pays musulmans.

## • Le ourf linguistique et le ourf législatif

- **Ourf linguistique** : il s'agit de l'utilisation d'un mot dans son sens littéral et linguistique.
- **Ourf législatif** : il s'agit d'un mot qui est utilisé dans un sens spécifique par la législation.



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

**Exemple :**

**Le mot « salât » signifie invocation dans la langue arabe. Mais dans la législation islamique le mot salât signifie « des paroles et des actes spécifiques qui commencent par un takbir et qui finit par un taslim.**

**Le mot khamr signifie boisson enivrante à base de raisin ou de datte dans la langue arabe. Mais dans le jargon islamique, il s'agit de toute chose qui enivre.**

**Remarque :**

*Lorsque le ourf linguistique est en contradiction avec le ourf législatif, c'est le ourf de la législation qui prédomine.*

## • **Le ourf authentique et le ourf nul**

- **Le ourf authentique** : lorsqu'un groupe de personne pratique un acte ou dit une parole qui ne contredit pas une règle ou une notion de la législation ou un bienfait.

{وَعَاشِرُوهُنَّ بِالْمَعْرُوفِ} [النساء : 19]

**Et vivez avec elles de manières convenables [4 : 19]**

Dans ce verset, Allah ordonne aux hommes de vivre avec leurs de manière convenable en fonction du ourf. Les marques d'affection et d'amour peuvent varier d'un endroit à un autre.



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

**7180** عَنْ عَائِشَةَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهَا: أَنَّ هِنْدَ [72/9] قَالَتْ لِلنَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ: إِنَّ أَبَا سُفْيَانَ رَجُلٌ شَحِيحٌ ، فَأَحْتَاجُ أَنْ آخُذَ مِنْ مَالِهِ؟ قَالَ: خُذِي مَا يَكْفِيكِ وَوَلَدَكَ **بِالْمَعْرُوفِ** .  
(البخاري: 7180)

**Aisha a dit : hind vint au prophète et lui dit : « Abou Sofiane (son mari) est un homme avare. J'ai donc besoin de prendre de son argent. » Le prophète lui dit : « prend de ce que tu as besoin pour toi et ton enfant de façon convenable (بالمعروف). » [boukhari : 7180]**

Ce hadith montre qu'il est permis à la femme de prendre l'argent de son mari sans son accord, si ce dernier ne donne pas assez pour subvenir à ses besoins. Cependant elle doit prendre la juste somme en fonction de son ourf. La somme pour se nourrir un mois n'est pas la même Alger, à Dakar ou à Paris. Elle doit donc prendre la somme connue dans son ourf.

- **Le ourf nul** : une parole ou un acte qu'un groupe de gens pratiquent et qui contredit la législation amènent un méfait ou empêchent un bienfait. Comme la pratique de l'usure, la consommation de porc ou d'alcool ou la superstition.<sup>4</sup>

## **C) La prise en considération du ourf dans la législation**

Le ourf est pris en considération dans beaucoup de jugement religieux concernant les échanges et les transactions entre les gens. Les actes, les paroles et les échanges des gens sont très souvent en lien avec l'endroit et l'époque où ils vivent. Il est donc impératif pour le savant, le moufti ou le juge de prendre en considération le ourf des gens pour répondre à leurs problèmes et régler leurs litiges.



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

- **Les conditions pour que le ourf soit pris en considération**
- **Que le ourf soit prépondérant**

Pour qu'une chose soit considérée comme un ourf elle doit être propagée et dominante chez un groupe de personnes.

**Exemple :**

**Le ourf de la France est de ne pas travailler le dimanche même s'il existe certains secteurs qui travaillent le dimanche. Cependant, cette minorité ne remet pas en cause le ourf.**

**Donc nous ne disons pas que le ourf de la France est de travailler le dimanche, car cette pratique n'est pas prépondérante et dominante.**

- **Le ourf ne doit pas contredire une preuve ou une règle de la législation**

Un ourf qui contredit la législation d'Allah n'est pas pris en considération et le musulman ne doit pas s'argumenter du ourf pour contredire une preuve.



= @dicodumusulman





# Le Dictionnaire du Musulman

Exemple :

- **L'islam a sévèrement interdit l'usure. Il n'est donc pas permis de dire « l'usure est une chose connue de nos jours et tout le monde le pratique. L'islam prend en considération les coutumes et les habitudes. »**
- **Allah a donné autorité à l'homme sur la femme. Il n'est donc pas permis de dire : « chez nous c'est la femme qui décide et l'homme qui obéit. Allah a dit dans le coran de vivre dans le couple en fonction du ourf ».**

Il ne fait aucun doute que ces paroles sont fausses et contraires à la religion d'Allah.

- **Le ourf doit être d'actualité au moment de l'acte**

Pour qu'un ourf soit pris en considération il doit être en vigueur au moment nous souhaitons l'utiliser. Le ourf d'un endroit peut changer en fonction des époques et des endroits. Il n'est pas correct d'utiliser un ourf d'une époque passée pour l'appliquer de nos jours.

Un mot peut avoir un sens durant une époque et plus du tout le même de nos jours.<sup>5</sup>



# Le Dictionnaire du Musulman

Exemple :

Le mot « monsieur » est à l'origine la contraction des deux mots : « mon » « seigneur ». Il ne convient pas d'interdire ce mot aujourd'hui en disant qu'il s'agit de chirk. Aucune personne dans tout le monde francophone n'utilise le mot « monsieur » pour désigner une divinité.

- **Ce qui est connu dans le ourf est considéré comme une condition**

Dans la jurisprudence il y a une règle très connue

المَعْرُوف عرفا كالمشروط شرطا

**Ce qui est connu dans le ourf est considéré comme une condition.**

Cette règle signifie que lorsqu'un pays ou un groupe de personnes se mettent d'accord sur une parole ou un acte il est considéré comme une condition.<sup>6</sup>

Exemple :

Je suis dans un pays où personne n'appelle le poisson « viande ». Je donne de l'argent à une personne et je lui dis : « va m'acheter de la viande » mais il revient avec du poisson. Il est dans mon droit de réclamer mon argent et de refuser ce poisson, car ce qui est connu dans le ourf est considéré comme une condition.



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

## Autre exemple :

Je suis dans un endroit où il est connu que la viande consommée est uniquement la viande de chameau. Lorsque les gens utilisent le mot « viande », ils veulent automatiquement par là la viande de chameau. Si je donne de l'argent à une personne en lui disant : va m'acheter de la viande. » La personne revient avec de la viande de chameau. Mais je refuse cette viande en lui disant : « je voulais de la viande de mouton ! Rends-moi mon argent. » La personne n'a pas à me rendre l'argent et je suis en tort, car ce qui est connu dans le ourf est considéré comme une condition. Si je voulais de la viande de mouton, j'aurais dû préciser : « va m'acheter de la viande de mouton ».

## Dernier exemple :

Je loue un appartement à une personne. Après une semaine de location, je reçois des amis chez moi pour les inviter à manger. Le propriétaire vient me voir en me disant : « j'ai loué l'appartement à toi et à personne d'autre. S'ils veulent entrer dans l'appartement, ils doivent payer. » La requête de ce propriétaire n'est pas recevable, car il est connu dans la grande majorité des endroits que la location d'un appartement implique la permission d'accueillir des gens chez soi.



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

## • S'argumenter du ourf pour rejeter des textes

Nous entendons malheureusement sur internet et les réseaux sociaux, certaines personnes rejetées des obligations religieuses ou des adorations en s'argumentant du ourf.

Ils disent : « ceci était une coutume à l'époque du prophète Mohammed ! Ça ne fait pas partie de la religion » ou « il s'agit d'une coutume antéislamique ! Cela ne fait pas partie de l'islam ».

Nous répondons à cette ambiguïté en disant : **tout ce qu'Allah ou son messager nous ont ordonné ou recommandé fait partie de la religion.**

**D'après Ibn Omar, le prophète a dit : « diminuez vos moustaches, et laissez pousser vos barbes » [mouslim :259]**

Dans ce hadith le prophète nous ordonne clairement de laisser pousser nos barbes.

Allah dit à propos de celui qui contredit l'ordre du prophète :

{فَلْيَحْذَرِ الَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنْ أَمْرِهِ أَنْ تُصِيبَهُمْ فِتْنَةٌ أَوْ يُصِيبَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ} [النور : 63]

**Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux. [24 : 63]**



= @dicodumusulman



# Le Dictionnaire du Musulman

Allah dit aussi :

{مَنْ يُطِعِ الرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ اللَّهَ} [النساء : 80]

**Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah. [4 : 80]**

{يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ قُلْ لَأَزْوَاجِكَ وَبَنَاتِكَ وَنِسَاءِ الْمُؤْمِنِينَ يُدْنِينَ عَلَيْهِنَّ مِنْ جَلَابِيبِهِنَّ} [الأحزاب : 59]

**O Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles. [33 : 59]**

Ce verset montre clairement l'obligation du voile pour la femme musulmane. Que les femmes de l'antiquité, de Perses ou de l'Égypte anciennes portaient le voile ne nous regardent pas. Du moment où Allah ou son messager nous ordonnent ou nous recommandent une chose, cela fait partie de la religion.

Les associateurs de la Mecque faisaient le Hajj avant l'islam ! Allons-nous dire que le Hajj n'est pas obligatoire et qu'il s'agit d'une coutume des Arabes ?



= @dicodumusulman



# Références

- 1- Voir : “Mou’jam maqayis lugha”, ibn faris, tome 4/page 281 ; “majmou’atoul fawaid al bahiyya”, salih ibn mohammed ibn hassan, page 92.
- 2- Voir : “majmou’atoul fawaid al bahiyya”, salih ibn mohammed ibn hassan, page 92 ; “charh nazm qawa’id al fiqhiya”, soulayman rouhayli → [CLIQUE ICI](#)
- 3- Voir : “Mou’jam maqayis lugha”, ibn faris, tome 4/page 181 ; “al wajiz fi idah al qawa’id al fiqh al kullia”, Mohammed siddiqi ibn Ahmed, tome 1/page 274 ; “charh nazm qawa’id al fiqhiya”, soulayman rouhayli → [CLIQUE ICI](#).
- 4- “Al ‘ourf houjjiyawa atharouhou al fiqhiyya”, al majalla al ‘arabiya li dirasaat al amaniya, page 13-22.
- 5- “Al ‘ourf houjjiyawa atharouhou al fiqhiyya”, al majalla al ‘arabiya li dirasaat al amaniya, page 23-39.
- 6- “charh qawa’id al fiqhiya”, Ahmed ibn cheikh mohammed az-zarqa, page 237.

